



**AVIS AUX MÉDIAS
POUR CIRCULATION IMMÉDIATE**

Un ex-chef d'État pourrait être condamné par un tribunal national pour génocide

**Avocats sans frontières commentera en direct le verdict
historique**

Guatemala, le 9 mai 2013 – Le directeur général d'Avocats sans frontières Canada (ASFC), Maître Pascal Paradis, s'envole d'urgence pour le Guatemala où pourrait être prononcée dans les prochaines heures une décision historique dans le dossier de l'ex-chef d'État du Guatemala, le général José Efraín Ríos Montt, accusé d'avoir planifié et mis en œuvre une politique génocidaire qui a causé la dévastation et la mort de milliers de Mayas.

Ce dossier fera l'Histoire si le général Ríos Montt est condamné car aucun autre chef d'État, dans les Amériques ou ailleurs dans le monde, n'a auparavant été déclaré coupable de génocide à la suite d'un procès tenu devant un tribunal national.

Le dossier est intimement lié au Canada puisque l'équipe d'ASFC contribue activement à ce que justice soit faite pour les victimes dans ce procès sans précédent.

ASFC est en effet le principal partenaire du *Cabinet juridique de droits humains* qui représente les familles des victimes dans le dossier contre José Efraín Ríos Montt. Des dizaines d'avocat(e)s et de juristes canadiens, coopérants volontaires ou membres du personnel au Canada ou à l'étranger, ont ainsi activement participé et continuent de collaborer au travail de préparation de la preuve, des arguments juridiques et de la procédure. Le procès peut d'ailleurs être suivi sur le site Internet d'ASFC (www.asfcanada.ca).

Maître Paradis sera disponible pour commenter la décision en direct du Guatemala.

– 30 –

À propos d'Avocats sans frontières Canada : ASFC (www.asfcanada.ca) est une organisation non gouvernementale qui a pour mission de soutenir la défense des droits des personnes les plus vulnérables par le renforcement de l'accès à la justice et à la représentation juridique. Active dans plus de 15 pays au cours des 10 dernières années, ASFC travaille au Guatemala depuis 2009 à renforcer la représentation juridique des victimes dans les cas emblématiques de violation des droits humains.

Pour information au Canada :
Julie Dahan
418 262-8291
julie.dahan@asfcanada.ca

Pour information au Guatemala :
Pascal Paradis
(502) 3036-8468
pascal.paradis@asfcanada.ca